



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaas le 05/05/2021

PLUS DE 200 PERSONNES ONT VOTÉ POUR LEUR FUTURE LIGNE DE COVOITURAGE EN VALLÉE DU LOIR

En se rendant sur le site illicov.fr/voter, près de 200 covoitureurs potentiels ont déjà manifesté leur intérêt pour le projet de lignes de covoiturage porté par le Pays Vallée du Loir. Le territoire invite les personnes intéressées par ce nouveau service à rejoindre cette concertation, en vue d'une expérimentation des lignes dès que la situation sanitaire le permettra.

Début février 2021, le Pays Vallée du Loir annonçait le lancement d'une consultation auprès des habitants. Son ambition ? Coconstruire une solution de mobilité durable et économique avec et pour ses habitants. En proposant illicov, le service de covoiturage régulier, le Pays Vallée du Loir a pour objectif de redonner du pouvoir d'achat aux habitants tout en facilitant leur déplacements quotidiens.

Les avantages du service illicov

Avec ces lignes de covoiturage régulières, les futurs utilisateurs pourront bénéficier d'un dispositif :

- **Economique** : jusqu'à 100€ / mois d'indemnisation pour les conducteurs, même sans passagers.
- **Fiable** : pas de risque de "lapin" pour les passagers, une solution de secours est assurée si les conducteurs venaient à manquer.
- **Simple** : un usage flexible et une organisation minimale au quotidien.

Déjà une forte mobilisation

Fin avril, ils étaient déjà près de 200 à avoir manifesté leur intérêt pour le projet en se rendant sur illicov.fr/voter. Ils ont pu saisir leurs habitudes de déplacement et voter pour les arrêts qui leur permettraient d'utiliser le service au quotidien sur les axes :

La Flèche -> Le Mans
Le Grand Lucé -> Le Mans
La Flèche -> Sablé-sur-Sarthe
Le Lude -> La Flèche

Quel est l'objectif à atteindre pour ouvrir les lignes ?

Cette phase de co-construction représente une étape-clé pour maximiser les chances de réussite du projet. Le Pays Vallée du Loir espère atteindre les 400 contributions afin de lancer les premières lignes.

En contribuant, les habitants ne prennent aucun engagement. Cela permet cependant au Pays Vallée du Loir d'obtenir une cartographie des besoins exprimés et ainsi de construire un service « sur mesure » pour les futurs utilisateurs.

Qui peut participer ?

Toute personne empruntant régulièrement une des 4 lignes envisagées et souhaitant réduire ses frais, simplifier ses déplacements quotidiens ou tout simplement partager un moment de convivialité est invitée à participer à cette grande consultation.

Une démarche simple et rapide pour proposer ses arrêts et ses horaires

- Se connecter au site <https://illicov.fr/voter>
- Indiquer son point de départ et d'arrivée
- S'identifier en 30 secondes
- Faire part de ses propositions

Contact presse : contact@illicov.fr



À propos des porteurs du projet :

Ce projet de mobilité est mis en oeuvre par le Pays Vallée du Loir avec le soutien de la Région Pays de la Loire ainsi qu'un financement issu du programme CEE « AcoTÉ », en partenariat avec l'association ANPP, et les sociétés CertiNergy & Solutions et La Roue Verte.

L'ANPP (Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays) : elle fédère et représente les Pôles territoriaux et les Pays depuis 1997, dans une démarche globale, stratégique et prospective d'animation de réseaux. Elle accompagne les Territoires de projets au quotidien dans leurs missions pour le développement local, sur la base d'un projet de territoire partagé, notamment en faveur de la transition énergétique, en lien avec de nombreux partenaires (Enedis, EDF, ADEME...). Le programme AcoTE, en agissant pour la mobilité en milieu rural et peu dense, s'inscrit directement dans cette dynamique.

CertiNergy & Solutions : acteur impliqué dans la transition énergétique depuis 2008, filiale d'ENGIE depuis 2019, c'est un acteur historique du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Son activité consiste à promouvoir l'application du dispositif des CEE en incitant les personnes morales (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, entreprises...) à réduire leurs consommations énergétiques par la réalisation d'actions d'économies d'énergie et à les accompagner ensuite dans le processus d'obtention des CEE générés par ces actions.

La Roue Verte : la société a pour mission, depuis sa création en 2007, de développer la pratique du covoiturage régulier. Elle a accompagné 350 acteurs publics et privés comme le Grand Lyon ou le département de la Seine Maritime. Grâce à son expérience, La Roue Verte a développé en 2017 une solution innovante, expérimentée et consolidée, qui consiste en un système de lignes virtuelles de covoiturage ne nécessitant aucune infrastructure et proposant de solides garanties pour les usagers.